

**I. DISCOURS ET VIOLENCE
/ DISCOURSE AND VIOLENCE**

Jean-François Sirinelli, « Les mots et les actes », communication à la journée d'étude organisée par le Centre d'histoire de Sciences Po et France-Stanford Center for interdisciplinary Studies, 21 mars 2011, *La violence en Europe au XX^e siècle*.

Les mots et les actes

Pourquoi choisir un tel sujet dans un colloque consacré aux phénomènes de violence effective, les mots restant toujours, d'une certaine façon, dans le domaine de l'incantation plus que de l'action ? Pour quelle raison, de surcroît, placer une telle communication au début plutôt qu'au terme de notre rencontre scientifique ? Plusieurs réponses, en fait, se cumulent, qui non seulement légitiment ces choix mais confèrent au sujet une réelle densité tout à la fois historique et épistémologique.

La première réponse est qu'un tel sujet permet d'aborder de front l'un des problèmes majeurs de tout travail historique sur la violence : à partir de quel seuil peut-on parler de violence ? Par-delà le caractère général d'une telle interrogation, celle-ci peut se poser de façon très concrète pour les intellectuels. Ces derniers, en effet, sont les dépositaires du sens des mots et donc aussi, tacitement, les contrôleurs de leur usage. A partir de quel seuil considère-t-on qu'il y a transgression, en d'autres termes qu'un mot devient violent ? Et, à supposer que cette violence soit délibérée et assumée, s'agit-il d'un substitut à une violence *réelle*, celle des mots se contentant d'être un simulacre, tout comme ces combattants de l'Antiquité grecque qui, parfois, s'invectivaient plus qu'ils ne se combattaient et dont les batailles n'étaient alors que mimées, l'invective se substituant au coup directement porté et l'incantation à l'action. La violence des intellectuels, de ce fait, ne serait-elle qu'un simulacre ?

Cette première question, pour fondamentale qu'elle soit, ne désamorce pas pour autant la violence des mots. Elle débouche, en effet, sur une autre interrogation, également décisive : quelle est l'influence des mots supposés violents sur les comportements effectifs ? Ces mots peuvent-ils attiser la haine et susciter la violence physique ? Et cette question est d'autant plus fondée pour la période en premier lieu étudiée dans ce colloque-le XX^e siècle - que celui-ci est le moment de la montée en puissance des grandes idéologies globalisantes et antagonistes. Ces constructions de mots, véritables cathédrales sémantiques, sont-elles des objets inertes, sans effet sur l'Histoire du siècle, ou bien ont-elles été parties prenantes dans les grands soubresauts de cette Histoire ? Au regard de la violence débridée qui caractérise ce XX^e siècle, la question du rôle historique des mots peut paraître dérisoire, sauf si, précisément, une partie de cette violence provient de ces mots.

Un livre entier ne suffirait sans doute pas à répondre à ces questions entremêlées. Dans les limites ici imparties, je m'en tiendrai à des observations sur deux aspects qui me paraissent essentiels, compte tenu de ce qui précède. D'une part, à partir de quel seuil peut-on parler de violence verbale ? A

quel degré d'intensité peut-on parler de transgression par rapport aux codes et aux normes ? D'autre part, cette transgression enclenche-t-elle des réactions en chaîne complexes, débouchant sur des comportements violents ? La question de l'influence débouche, on le voit, sur celle de la responsabilité de l'émetteur des mots, et notamment des mots construits et structurés, en d'autres termes l'intellectuel.

La norme et la transgression

L'établissement d'un seuil de référence est d'autant plus complexe qu'il renvoie au problème, plus général, du caractère polysémique du mot violence, qui crée une difficulté intrinsèque : quelle est la norme et où placer la transgression ? Mais l'historien est également confronté à une question davantage spécifique, concernant les intellectuels et leur rôle au sein d'une société. Quasi ontologique, cette question est la suivante : l'intellectuel est-il en premier lieu un homme ou une femme du *logos* - du discours construit, maîtrisé et argumenté - qui tente de donner aux mots leur vrai sens, et se méfie de leurs excès, et donc du *pathos* ? En d'autres termes, sa vertu première doit-elle être la maîtrise de soi et son rôle doit-il être, notamment, de désamorcer la violence plus que de la nourrir ?

Si l'on s'en tient à un tel portrait-robot, qui tient davantage du vœu pieux que du tableau réaliste, le sujet perd de sa substance, tant les acteurs deviennent diaphanes, de purs esprits dépourvus d'affects. La réalité historique est singulièrement plus complexe, les intellectuels n'y faisant pas preuve de vertus particulières à cet égard. Cela étant, cette réalité historique peut revêtir deux aspects très différents, la ligne de crête entre eux étant dessinée par la présence ou l'absence de liberté d'expression.

En situation liberticide, l'intellectuel qui exprime une opinion dissidente ne peut l'exprimer publiquement, mais seulement dans la clandestinité et sous le couvert de l'anonymat ou du pseudonyme. Seuls, au bout du compte, peuvent s'exprimer les complices, implicites ou explicites, de la violence d'Etat. Les cas de figure historiques peuvent varier mais leur commun dénominateur est une parole publique de connivence, avec les censeurs et, éventuellement, les bourreaux. Des mots contrôlés, et filtrés donc, et, quand ils choisissent le registre de l'outrance, des mots approuvant la violence faite aux dissidents, aux résistants ou aux ostracisés. Pour s'en tenir au cas français, la période de l'Occupation est, à cet égard, éclairante : seuls les intellectuels collaborateurs ou collaborationnistes peuvent émettre des mots à résonance politique, et ces mots sont empreints de violence : l'appel au meurtre ou, pour le moins, la complicité de chasse à l'homme sont ainsi présents dans les colonnes de l'hebdomadaire *Je suis partout* et il y aurait une anthologie de la haine à réunir à la seule lecture d'une telle presse qui, par conviction ou par intérêt bien compris, se retrouva aux côtés et aux ordres d'une violence politique et militaire en action.

Plus complexe, en revanche, est l'analyse des configurations historiques où les garanties de l'Etat de droit assurent la libre expression démocratique des idées et des opinions. De telles configurations, par essence, autorisent, dans des limites fixées par le législateur soucieux du respect des personnes, la

liberté de l'usage des mots, de leur teneur comme de leur tonalité. Avec, en toile de fond, un réel paradoxe : la modération des mots mis en circulation est une part intégrante du pacte démocratique qui bannit ou, pour le moins, entend canaliser la montée aux extrêmes, mais, dans le même temps, la défense même des principes et des valeurs qui sous-tendent et entretiennent ce pacte autorise et favorise la lutte contre les formes d'injustice et d'oppression. Or cette lutte, souvent, passe par la colère et l'indignation, qui durcissent les mots et radicalisent les formules.

Qu'en est-il, par exemple, du combat pour la décolonisation ? La palette du vocabulaire utilisé à cette occasion par ceux des intellectuels français qui accompagnèrent favorablement ce processus est très large et illustre bien, dans sa diversité, l'étendue du spectre sémantique. La mise en avant, par exemple, des valeurs humanistes et universalistes débouche en premier lieu sur une thématique des droits et sur une lutte pour la justice et la liberté. Un tel registre n'induit pas forcément une escalade verbale et la densité de l'engagement ne s'accompagne pas d'une violence délibérée des mots, qui sont au contraire jugulés. A l'inverse, face à la même situation de domination coloniale, une montée aux extrêmes verbaux a parfois été pratiquée, avec des thématiques au demeurant différentes. Une vision tiers-mondiste insistera sur l'oppression aussi bien politique qu'économique, et sur la disproportion des mondes en présence, censée justifier l'âpreté du vocabulaire. Bien plus, ce constat de disproportion a pu déboucher sur un troisième registre découlant du précédent et plus directement révolutionnaire. C'est, du reste, le terme utilisé par Pierre Vidal-Naquet dans une typologie qu'il avait proposée pour rendre compte du combat anticolonial dont il avait été un acteur mais qu'il analysa ensuite en historien. Ce registre révolutionnaire-qui n'était pas le sien-se retrouve, par exemple, dans *Les damnés de la terre*, le livre publié par Frantz Fanon en 1961, et la violence y est présente et assumée : il s'agit, en effet, de lutter contre la colonisation par la "violence absolue"; pour le colonisé, « la vie ne peut surgir que du cadavre en décomposition du colon »¹.

Une telle vision de la violence politique et un tel usage, pour appeler à sa mise en œuvre et la justifier, de la violence des mots reçurent un soutien explicite de Jean-Paul Sartre, qui, dans la préface qu'il donna au livre de Fanon, écrivait notamment : « Dans le premier temps de la révolte, il faut tuer : abattre un Européen, c'est faire d'une pierre deux coups : supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé ; restent un homme mort et un homme libre »².

En toile de fond, c'est une question plus large – qui, du reste, a hanté tout le XX^e siècle – qui est posée par de telles lignes. Cette question est celle de la légitimité - ou pas - de la violence pour arriver à ses objectifs et, donc, celle de la fin et des moyens. Elle a été posée notamment, de façon explicite, par Albert Camus dans *l'Homme révolté*.

Bien plus, longtemps avant ce livre, Albert Camus avait publié une série d'articles dans *Combat* (19-30 novembre 1946) intitulée « ni victimes ni bourreaux », dans laquelle il exprimait déjà quelques-

¹ Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961, *passim*.

² *Ibid.*, p. 20.

unes des idées-forces auxquelles *l'Homme révolté* donnera une plus grande résonance, et notamment une interrogation explicite sur la justification des finalités révolutionnaires qui ne portent guère attention aux effets dévastateurs des moyens utilisés. Et quand il développa plus longuement de telles analyses, six ans plus tard, dans *l'Homme révolté*, la revue de Jean-Paul Sartre, *Les Temps modernes*, se livra à un éreintement en règle dans le numéro de mai 1952. « La rupture Sartre - Camus est consommée », titrera quelque temps après (6 septembre) le journal populaire *France Soir*.

Le poids des mots

Les mots, donc, peuvent être également violents dans une configuration politique de démocratie représentative. Le constat ne surprendra pas, tant la libre expression des opinions permet, par essence, les outrances, y compris contre cette démocratie. Et le paradoxe apparent est inhérent au fonctionnement de celle-ci. Plus essentielle, en revanche, est pour l'historien la question de l'effet éventuel de cette violence des mots. Cette question est d'autant plus essentielle qu'elle renvoie à des interrogations majeures de l'histoire du XX^e siècle. D'une part, les intellectuels et leurs mots ont-ils pesé sur cette histoire ? Ce qui, en toile de fond, conduit à tenter d'évaluer l'influence de ces mots et induit d'examiner le problème de la responsabilité de ceux qui les mettent en circulation. D'autre part, plus largement encore, l'historien se trouve confronté à cette question qui se pose à toutes les époques mais qui a pris une acuité particulière au siècle des idéologies triomphantes et antagonistes : les mots, en définitive, font-ils l'Histoire ?

A ces deux interrogations majeures, une réponse sensée consiste à observer que tout dépend des lieux, des milieux, des moments et, à la croisée de tous ces paramètres, des situations historiques. Même dans le cas de la violence verbale en situation liberticide, l'analyse reste complexe. Si Robert Brasillach, par exemple, est condamné à mort après la Libération pour intelligence avec l'ennemi, en d'autres termes pour trahison, comme le principe de responsabilité collective ne peut être invoqué, ce sont bien ses mots et non leur éventuelle influence qui sont condamnés. Cela étant, comme ces mots de connivence avec l'occupant ont été jugés comme relevant de la trahison, peut-on évaluer leur influence historique ? Ont-ils pesé sur les choix de leurs contemporains ? Tel ou tel milicien condamné à mort durant l'été 1944 a-t-il rejoint les rangs de la milice après avoir lu tel ou tel article de Robert Brasillach ?

En tout état de cause, même en régime démocratique, la responsabilité des intellectuels dans des processus de violence est engagée. En effet, à y regarder de plus près, le mensonge direct ou par omission qui protège les bourreaux ne constitue-t-il pas une sorte de violence faite à ceux qui, précisément, ne sont pas en régime de liberté d'expression ? Dans une série de cinq articles donnée à *Libération*, Jean-Paul Sartre, en juin 1954, à son retour d'URSS, déclare « la liberté de critique est totale en URSS ». N'y a-t-il pas une violence faite à la réalité historique ? Certes, à cette date, Staline est mort depuis un peu plus d'un an, mais une telle affirmation, proférée par l'intellectuel francophone à l'époque le plus célèbre de la planète, demeure un déni de réalité susceptible d'induire en erreur bien

des lecteurs. Naïveté ou déformation délibérée de cette réalité ? Dans les deux cas, non seulement les mots déforment la réalité mais de surcroît ils gommant, de ce fait, l'une des grandes violences collectives du XX^e siècle, même si, effectivement, 1954 n'en est pas l'acmé.

Une violence euphémisée n'est-elle pas aussi une violence des mots faite aux victimes ? Ainsi, le révisionnisme, posture classique de l'historien, devient un négationnisme quand il contribue à tuer une seconde fois les victimes en neutralisant la mémoire de la violence qui leur fut faite. Les mots, la remarque en a déjà été faite, peuvent être les instruments des assassins de la mémoire. Certes, parfois, l'euphémisme est de bonne foi, mais son écart avec la réalité est tel que les mots sont au moins un écran de fumée au moment même où la violence de masse a lieu. Quand Jean Lacouture parle à propos de l'évacuation de Phnom Penh ordonnée par les Khmers rouges en avril 1975 d'une « audacieuse transfusion de peuples »³, il ne peut certes pas prédire l'autogénocide qui va suivre, mais il sous-estime la tragédie que peut représenter pour une capitale surpeuplée sa brusque et brutale transplantation à la campagne. Du reste, trois ans plus tard, ayant pris conscience entre-temps que la « transfusion » avait été une hémorragie, il opéra courageusement un retour sur ses écrits, en assumant l'aveuglement et publia en 1978 *Survive le peuple cambodgien*. Un grand journaliste-écrivain s'interrogeait donc⁴ sur le poids des mots, dans des situations qui se révéleront avoir été de violence extrême.

Il resterait, dans l'inventaire et l'analyse de la force de frappe des mots, à évoquer une autre forme de violence, davantage localisée mais parfois très virulente : la violence endogène au milieu intellectuel. Publiquement ou dans la sphère privée, les intellectuels parfois s'investissent, voire s'injurient. Là encore, nous retrouvons le problème évoqué plus haut et qui constitue l'une des formes d'introduction à ce colloque : pour les mots comme pour les actes, où se situent les effets de seuil ? Où commence la violence, endurée ou infligée ? Et le XX^e siècle est-il, en ce domaine, une ère de la montée aux extrêmes ?

³ *Le Nouvel Observateur*, 546, 28 avril 1975, p. 39

⁴ Cf. également son livre, *Enquête sur l'auteur*, Arléa, 1989, pp. 171-213 (Vietnam et Cambodge)